

Programme régional de réduction des Pesticides

Manuela de Vault de Champion

Une Région et des Communes sans pesticides

Association de la Ville et des Communes-6 mars 2013

Bruxelles Environnement-Division des Espaces Verts



BRUXELLES ENVIRONNEMENT

IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Programme Régional de Réduction des pesticides : 2013-2017

L'accord gouvernemental 2009 - 2014

- « *Le Gouvernement veillera à réduire fortement l'utilisation des pesticides sur le territoire régional tant par les gestionnaires d'espaces publics que par les particuliers.* »

Directive 2009/128

- Instaure un cadre d'action communautaire pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable

Projet d'Ordonnance

- relative à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable en Région de Bruxelles-Capitale et transposant la directive 2009/128/CE, adopté en 2ème lecture le 13/12/2012.



Le PRRP : Imposition de la Directive 2009/128

Elaboration d'un programme d'action national

- *En vue de réduire les risques et les effets de l'utilisation des pesticides sur la santé humaine et l'environnement et d'encourager l'utilisation de méthodes et de techniques alternatives;*
- *Doit mettre en place des indicateurs destinés à surveiller l'utilisation des produits phytopharmaceutiques;*
- *Doit tenir compte des incidences sanitaires, sociales, économiques et environnementales des mesures envisagées et des circonstances nationales, régionales et locales, ainsi que de toutes les parties intéressées;*
- *Réexaminé au minimum tous les 5 ans*



NAPAN: 2013-2017

NAPAN = Nationaal Actie Plan d'Action National

Qui :



Wallonie



Quand :

À partir de 2013 jusqu'en 2017



Le NAPAN: Plan d'Action National

Le NAPAN comprend

- le Programme Fédéral de Réduction des pesticides: PFRP
- Les 3 Programmes Régionaux de Réduction des Pesticides

Le PRRP comporte

- Des actions Régionales: 32 actions *RBC*
- Des actions Nationales: 8 actions *BEL*
- Projet adopté en 1ère lecture au Gouvernement le 15.11.2012
- Soumis à l'enquête Publique du 15 janvier au 30 mars 2013



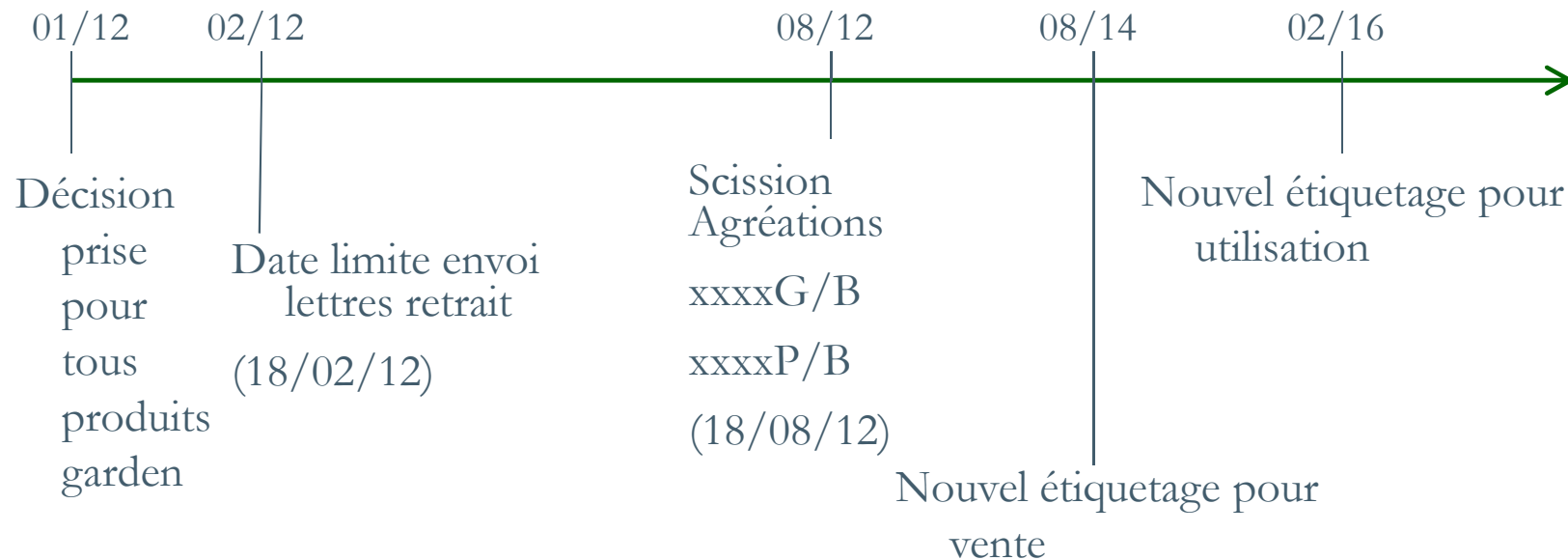
Le PRRP: Programme des Mesures Phytotoxices/scission des PPP

Classe de produit	Vente	Utilisation
• PA: xxxxxG/B ou /P	Par tous	Par tous
• PP: xxxxxP/B ou /P	Vendeur agréé	Utilisateur agréé/dispensé
• PPX (s.a. annexe X)	Vendeur agréé	Utilisateur spécialement agréé



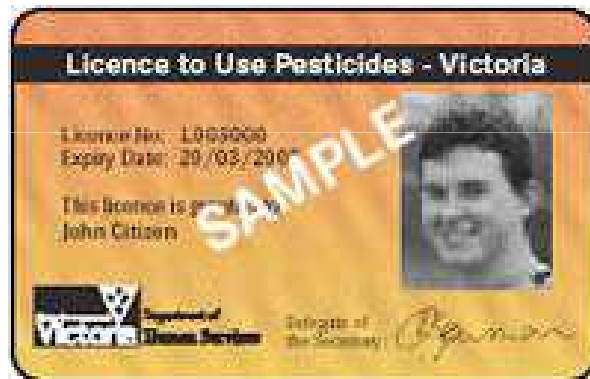
Spf santé publique : Planning scission des agréations

- Scission des agréations A.R. du 10 janvier 2010 modifiant l'A.R. du 28 février 1994 (entrée en vigueur: 2012)



Le PRRP: Programme des Mesures Phytolicens

- Certificat de lutte phytosanitaire = phytolicens
- Certification des compétences en matière d'usage professionnel (formation de base et formation continue)
- Vente des PPP uniquement aux détenteurs de la phytolicens



Types de phytolicences

• Classe de produit	Vente/conseil	Utilisation
• PA: xxxxxG/B ou /P	Phytolice nce A /P3	Par tous NP:16h
• PP: xxxxxP/B ou /P	Phytolice nce P3	Phytolice nce P1/P2/P3
• PPX s.a. annexe X	Phytolice nce P3	Phytolice nce X (Px)
•	120 heures	P1: 16h P2: 60h
• Pour utilisateurs professionnels, distributeurs et conseillers de PPP		
• Formation initiale et continue		
• Systèmes de certification (Déc. 2013) <i>phase de routine 2015</i>		
• Exigences et procédures d'octroi, de renouvellement et de retrait		
• Vente des produits à usage professionnel uniquement aux détenteurs du certificat (= Phytolice nce)		



Le PRRP: Programme des Mesures Phytotoxicences

- Action RBC 2.1 à 2.4: organisation des formations
- Action 2.5: information des publics cibles
- Action 2.6: redevance



Le PRRP: Programme des Mesures Sensibilisation et information du grand public

- Action RBC 4.1: enquête concernant le comportement des ménages
- Action RBC 4.2 à 4.8: plan et outils de communication

Brochures, connaissances techniques, associations, site internet,

- Action RBC 4.9: appel à gestion exemplaire: diffuser les bonnes pratiques exemplaires
- Action RBC 4.10 à 11: la semaine sans pesticides
- Action RBC 4.12: formation de relais

Intégré dans les modules existants

- Maitre composteur
- Maitre maraicher

- Action RBC 4.14: Gestion des emballages



Le PRRP: Sensibilisation et information services PU, professionnels, Rp groupes vulnérables

- Action RBC 5.1: enquête concernant le comportement des utilisateurs non-ménages
- Action RBC 5.2: Elaboration de l'AGRBC contenu des plans d'application des pesticides: *pour demande de dérogation à l'interdiction de pesticides*
- Action RBC 5.3 à 5.6: outil de communication aux groupes visés:
 - Gestionnaires publics
 - Gestionnaires accueillant des groupes vulnérables

Brochures, séance d'information, site web, formations, help desk,....



Le PRRP: Programme des Mesures protection des zones spécifiques

- Action RBC 9.1 à 2: identification et information des occupants des zones spécifiques
 - Zones de captage et de protection
 - Zones natura 2000,..
 - Zones à personnes vulnérables: écoles, homes, hopitaux

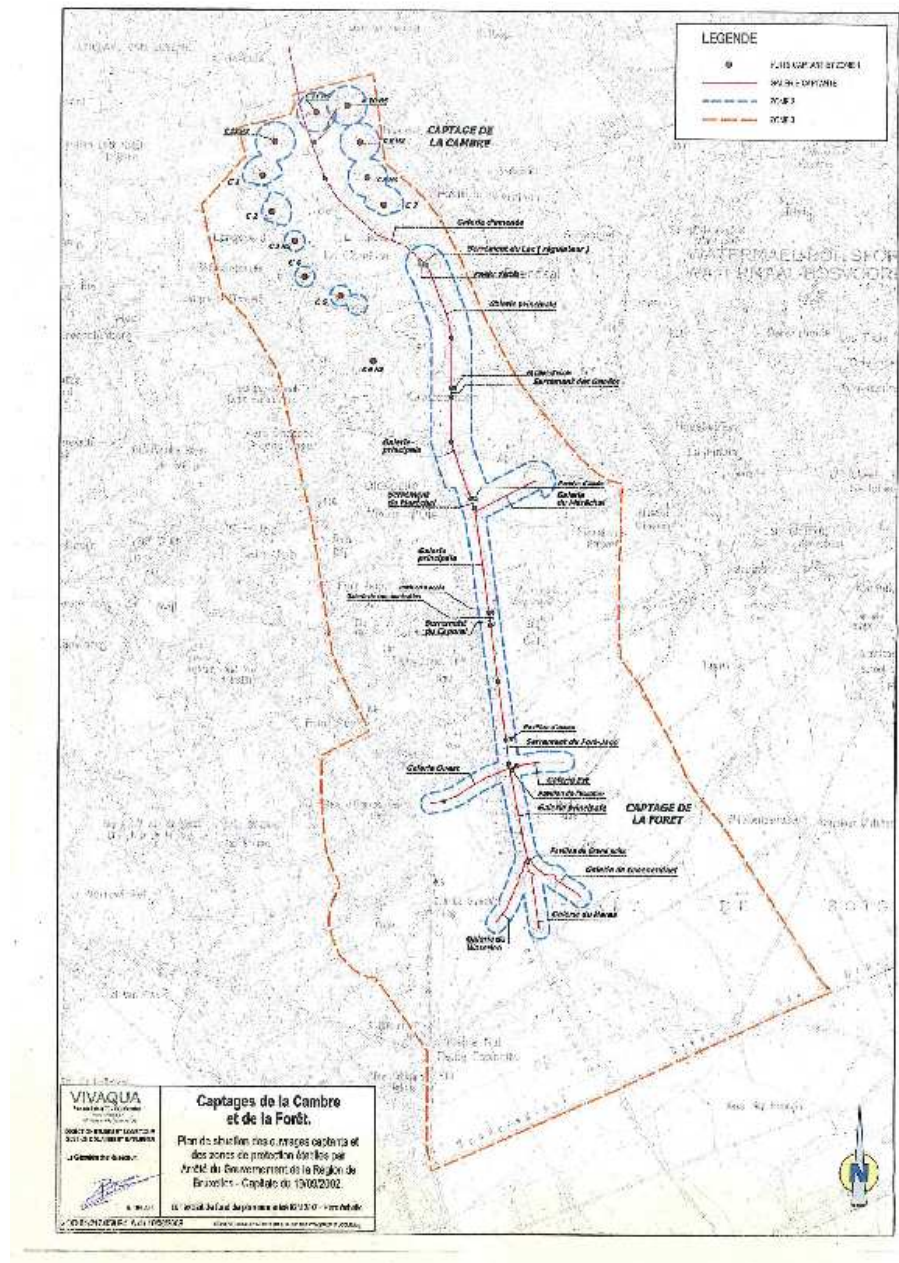
Brochures, formation

- Action RBC 9.3 et 9.4: surveillance, étude des cas de pollution des zones de protection



Zones de protection des captages

- ZONES



Le PRRP: Programme des Mesures stockage et manipulations

- Action RBC 10.1: adaptation des réglementations permis, agréments,...
- Action BEL : contrôle des lieux de stockage



Le PRRP: Programme des Mesures suivi du NAPAN

- Action BEL 11.1: Rapport national coordonné *via Napan Task Force*
- Action BEL 11.2: coordination du Napan
- Action 11.3: consultation publique coordonnée pour les révisions



Le PRRP: Programme des Mesures CONTROLE

- Action RBC 13.1: contrôle
 - *Gestionnaires publics*
 - *Utilisateurs professionnels*
 - *Gestionnaire des zones sensibles à risques accrus*
 - *Les manipulations, zones de stockage,...*



MERCI DE VOTRE ATTENTION

